



PROCÈS-VERBAL DU 13 FÉVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize février à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de TERCE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian RICHARD, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 06 février 2025

Nombre de conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 11
- votants : 11

Présents : Christian RICHARD, Christine POLO, Jean-Joël BRUNET, Brigitte COUSSAY, Jean-Luc FOURNEYRON, Marion AUBRUN, Jean-Louis DREVEAU, Charlotte PARENTEAU-DENOEL, Christophe GABARD, Nathalie TEXIER, Patrick LAURENT.

Absents excusés : Françoise TOURAINÉ et Carl CANNÉTON,

Participait à la réunion : Laetitia NOLBERT, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Charlotte PARENTEAU-DENOEL a été élue secrétaire en application de l'article L.2121-15 du CGCT.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

À l'ordre du jour :

I. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 16 janvier 2025 :

Lequel est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés, sans observation.

II. Délibération :

N° D2025_4 – APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET COMMUNE 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'article 242 de la loi de finances pour 2019 modifié par l'article 205 de la loi des finances pour 2024 ;

Vu le Compte Financier Unique 2024 commun à l'Ordonnateur et au Comptable Public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Madame Christine POLO, adjointe aux Finances, présente les résultats définitifs du Compte Financier Unique 2024 comme suit :

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	245 914,72	806 139,00	1 052 053,72
	Recettes réalisées (1)	B	140 557,36	953 500,57	1 094 057,93
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	285 647,19	1 006 139,00	1 291 786,19
	Dépenses réalisées (1)	E	161 663,90	764 270,75	925 934,65
	Restes à réaliser	F	63 500,00	0,00	63 500,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-21 106,54	189 229,82	168 123,28
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	39 732,47	200 000,00	239 732,47
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	18 625,93	389 229,82	407 855,75
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-63 500,00	0,00	-63 500,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-44 874,07	389 229,82	344 355,75

Monsieur le Maire, Christian RICHARD, ne prend pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le Compte Financier Unique du budget Commune 2024,
- Vote et arrête les résultats définitifs du Compte Financier Unique 2024,
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

III. Points sur les commissions :

- **Finances** : Christine POLO donne lecture des projets 2025 qui avaient été évoqués lors de la commission des finances fin 2024 et demande à ce que des priorités soient fixées. Après discussion, les projets retenus pour 2025 seront : la réhabilitation du clocher de l'église, l'aménagement de la place Marie Chagnon, l'isolation des logements communaux chemin des Écoliers et le remplacement des jeux de plein air dégradés.

- **Voirie** : Jean-Luc FOURNEYRON informe le conseil municipal des points suivants :

- Un devis a été demandé à l'entreprise MAINTROTP pour la création d'un chemin au Poteau, d'un chemin entre la route de Saint Julien et la route de Savigny et la remise en état du chemin du stade.
- Un passage piéton serait nécessaire à la sortie du bourg, route de Morthemer, au débouché du chemin du stade pour accéder au chemin longeant la lagune.

- **Bâtiments** :

- Le clocher de l'église est de plus en plus fragilisé. Le diagnostic établi en 2017 a été consulté une nouvelle fois pour viser les points de travaux à réaliser en urgence. Dans un premier temps, la majorité des élus demande à ce qu'un arrêté de fermeture provisoire de l'église soit rédigé afin de sécuriser les lieux. Une entreprise sera contactée rapidement pour mettre à jour le diagnostic et ainsi projeter les travaux nécessaires.

- Jean-Joël BRUNET attend les devis de la charpente pour la construction de la halle sur la place Marie Chagnon.

- Les devis pour améliorer l'isolation des logements communaux chemin des Écoliers ont été reçus. Il s'agit de remplacer les portes de garages, les portes d'entrée et les portes entre le garage et l'entrée.

- Les travaux des nouveaux WC publics avancent bien. Les agents techniques vont poser le placo.

- Jean-Luc FOURNEYRON a demandé à la société ABC FEU un devis pour la mise en conformité du système d'alarme incendie suite au rapport de la SOCOTEC. Ces travaux risquent de coûter cher car nécessitent beaucoup de câbles. La possibilité d'installer une centrale audio est proposée pour limiter le coût. Les devis sont en attente.

- **Animation** : Christine POLO informe le conseil municipal que nous commençons à recevoir des inscriptions à la semaine d'animation du 03 au 07 mars 2025.

Des semaines d'animation seront également organisées pendant les vacances de Pâques (1 semaine) et pendant l'été (3 semaines). Christine POLO aimerait, en plus, qu'un chantier jeunes soit prévu en été avec l'escap'ados comme nous le faisons avant.

Les semaines d'animation ayant du succès, une personne encadrante supplémentaire sera peut-être nécessaire dans les mois à venir, dans le cadre d'un service civique par exemple.

- **Communication et manifestations** : Charlotte PARENTEAU-DENOEL informe le conseil municipal des points suivants :

- Le bulletin municipal est terminé et a été commandé.

- Suite au rendez-vous du 14 février sur l'application « Aventure et Vous », le coût s'est révélé élevé. La commune travaillera davantage sur le dossier de candidature pour créer un parcours « Terra Aventura ». Le cahier des charges est compliqué mais la création d'un tel parcours ne nécessite pas de participation financière de la commune. Seul l'entretien du parcours et le remplissage de la gourde de Poiz doivent être assurés par la commune.

- Le vernissage de l'exposition de peinture et techniques mixtes par KdesAiles, illustratrice jeunesse, a eu lieu vendredi 07 février à la médiathèque. Un atelier enfants/parents est prévu le 22 février avec l'illustratrice de 10h à 12h à la médiathèque.

- Une soirée « Petit bac » sera organisée à la médiathèque le vendredi 21 février à 18h30.

- Un après-midi « Jeux pirates » est prévu le 28 février pour un public de 5 ans et plus.

- La prochaine réunion de préparation du Terc'Info aura lieu le 20 février à 9h15 à la médiathèque.

- Jean-Luc FOURNEYRON informe le conseil municipal que la course cycliste Classic Espoir traversera la commune le 09 mars 2025.

- **Environnement** : Jean-Luc FOURNEYRON évoque l'expérimentation 2025 de Grand Poitiers pour un cycle d'animations grand public sur la réduction des déchets. Il s'agit de renforcer la sensibilisation du grand public à la réduction des déchets en mobilisant les communes de Grand Poitiers. 16 communes pouvaient candidater au programme, seules 13 ont répondu. La thématique de leurs 4 animations devra être choisie dont une se déroulera obligatoirement pendant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) 2025 du 15 au 23 novembre. Les animations rattachées à un événement communal fonctionnent mieux. Suite à la réunion organisée par Grand Poitiers le 11 février 2025, la commune a retenu les 4 thématiques suivantes : Enquête sur le plastique, Permis outils, Créer une haie sèche, Exposition sur la nouvelle vie des biodéchets. La commune doit prévoir l'organisation des ateliers, le lieu, la communication, la date et faire remonter ces informations à Grand Poitiers avant le 11 mars 2025. La médiathèque sera intégrée à cette action. Une première réunion y sera organisée le 04 mars à 18h15. Les écoles, quant à elles, sont exclues du projet qui veut privilégier davantage un public familial (parents-enfants).

- **Ecole** : Christine POLO informe le conseil municipal que la fermeture d'une classe à la rentrée 2025 se précise. La confirmation définitive de l'inspection académique sera communiquée fin février. La commune de Tercé et celle de Pouillé se concerteront pour définir laquelle des deux écoles subira cette fermeture.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt et une heures et cinq minutes.

Le Maire,
Christian RICHARD

La secrétaire de séance,
Charlotte PARENTEAU-DENOEL



Liste des délibérations de la séance du 13 février 2025

- N° D2025_4 – Approbation du Compte Financier Unique du budget Commune 2024.

Christian RICHARD	Présent
Christine POLO	Présente
Jean-Joël BRUNET	Présent
Brigitte COUSSAY	Présente
Jean-Luc FOURNEYRON	Présent
Françoise TOURAINE	Absente excusée
Patrick LAURENT	Présent
Jean-Louis DREVEAU	Présent
Nathalie TEXIER	Présente
Carl CANNETON	Absent excusé
Marion AUBRUN	Présente
Christophe GABARD	Présent
Charlotte PARENTEAU-DENOEL	Présente

A Tercé, le 18 février 2025

Le Maire,
Christian RICHARD

La secrétaire de séance,
Charlotte PARENTEAU-DENOEL